



« Quand on partait de bon matin, Quand on partait sur  
les chemins »  
A bicyclette ...

En août ou septembre 2022, le  
forfait mobilités durables (FMD) qui permet la prise en charge des  
trajets domicile-travail à vélo jusqu'à 200 euros, sera étendu par  
décret, avec une entrée en vigueur l'année suivante.

(Annonce du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques)



Suite au CTE, nous avons de nouveau  
interpellé la direction du GHBS sur ce  
sujet. Dans le cadre de la QVT (qualité  
de vie au travail) un groupe de travail  
sur la mobilité étudie des propositions  
collectives et non individuelles.

*Piste de travail :*

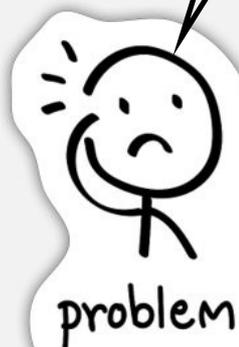
*flotte de vélo pour le personnel, parking  
vélo, développement du covoiturage ...*



« les agents ont déjà adopté ce mode de  
fonctionnement, en + ce n'est pas  
contrôlable; cela coûterait trop chère si tout  
le monde la demandait (600000€),  
**BLA, BLA, BLA** »

Ils sont fous ces  
cyclistes !  
ils veulent une prime pour utiliser  
leur vélo alors qu'ils l'utilisent déjà  
sans cette prime

###?? €€€€€€  
!!!!§§§§° ###



Pirouette, cacahuète  
Et si on utilisait l'argent dû aux  
agents pour faire des propositions  
collectives, comme ça pas de  
prime individuelle de mobilité  
durable ?  
Des économies en perspective,  
Ha, Ha, Ha....

Comme un air de déjà vu M. le Directeur ! Ça ressemble à un D, à un D , à un  
D\*\*\*\*\*DE F\*\*\*\*\*?